

Ce que je ne comprends pas c'est que nous ayons un groupe de députés, par exemple Stan Schumacher...

Le député de Palliser.

... Doug Neil...

Le député de Moose Jaw.

... Ritchie...

Le député de Dauphin.

... Towers...

Le député de Red Deer.

... Bob Brisco, de Kootenay-Ouest, qui ont passé toute la journée d'hier et qui feront probablement de même toute la journée d'aujourd'hui à discuter par exemple du droit des citoyens à collectionner et à utiliser des mitrailleuses...

Ce n'est pas vrai.

... ou à présenter des amendements pour adoucir la peine frappant la possession d'armes à feu, à affaiblir les dispositions qui concernent la façon de ranger les armes. Je n'arrive pas à comprendre qu'il faille attendre que tant de personnes, tant de policiers, tant de simples citoyens soient abattus à Brampton, ou à Oshawa, ou à Ottawa, ou à Penticton, par exemple, où on a descendu un percepteur l'autre jour...

● (1600)

Je ne comprends pas ce que ce percepteur vient faire ici. Je poursuis:

... ou Vancouver ou Montréal, avant que le Parlement ne réagisse à cette situation générale et n'adopte la loi.

Monsieur l'Orateur, quelle hypocrisie mielleuse dans tous ces mots! Tout d'abord, le gouvernement a présenté une loi abolissant la peine de mort. Puis il a présenté une loi, entrant en vigueur le 31 décembre 1977, selon laquelle toute personne qui tue un policier ou un gardien de prison est passible de la peine capitale. Le gouvernement a prétendu que la menace du châtiement suprême dans ce cas-là dissuaderait les meurtriers éventuels. Le gouvernement a présenté cette loi. Puis, plusieurs policiers ou gardiens de prison ont été tués sans motif. Six ou sept meurtriers attendaient leur exécution. La loi prévoyant la peine de mort dans des cas semblables était déjà en vigueur et qu'a fait le ministre de la Justice? Le gouvernement, y compris le premier ministre (M. Trudeau), a cherché le moyen de se tirer d'affaire. Après avoir fait adopter cette loi lui-même, le gouvernement, ne désirant pas l'appliquer, a trouvé une autre solution.

Monsieur l'Orateur, l'une des dernières causes pouvant entraîner la peine capitale à avoir été portée devant les tribunaux avait trait au meurtre d'une brutalité incroyable de deux policiers au Nouveau-Brunswick.

M. Baker (Grenville-Carleton): Il s'agissait d'un meurtre prémédité.

M. Diefenbaker: Le crime a été prémédité et perpétré d'une façon impossible à décrire. Ces meurtres étaient horribles. Dans ce cas précis, après avoir été reconnus coupables, les meurtriers attendaient l'exécution de leur sentence de mort. Ils ont fait appel. L'appel a été présenté devant la Cour suprême du Canada et a été rejeté. Le gouvernement a alors soudainement eu une inspiration. Il a décidé de ne pas appliquer la loi, sous prétexte que Pearson ne l'avait jamais fait et il a déclaré, «M. Trudeau ne l'a pas fait depuis qu'il est devenu premier ministre.» Les membres du gouvernement se sont demandé ce qu'ils allaient faire. Ils ont alors décidé de revenir à la Chambre des communes et de présenter une nouvelle loi prévoyant d'abroger la loi qui était en vigueur jusqu'à la fin de cette

Code criminel

année. Les meurtriers de différents policiers ont ainsi bénéficié des décisions du gouvernement qui, après avoir présenté la loi qui frappait les meurtriers de policiers et de gardiens de prison de la peine de mort, est revenu sur sa décision et a décidé qu'il voulait s'extirper de la position dans laquelle il se trouvait.

Que le ministre de la Justice essaie maintenant de rejeter le blâme de la mort de ces jeunes policiers sur les membres de l'opposition est une effronterie inqualifiable. Il devrait maintenant retirer ses propos publiquement.

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Il ne l'a pas fait. Je tiens à vous dire ceci, monsieur l'Orateur, lorsqu'il y aura un changement de gouvernement, on assistera au plus tôt à un renversement de cette situation. Je peux voir des sourires sur les visages suffisants des députés d'en face qui ont sans aucun doute lu les résultats du sondage Gallup. Je m'y connais en sondages. Le 8 juin 1957, alors que les élections devaient avoir lieu le 10, le sondage Gallup a déclaré qu'il était évident que le gouvernement St-Laurent allait être réélu. Le parti d'en face a fait allusion à des sondages précédents qui présentent une étrange analogie avec ce qui se passe aujourd'hui. Le 25 mai dernier, le sondage a déclaré que les conservateurs obtiendraient 32 p. 100 des votes, et les libéraux 47 p. 100. Je peux vous dire ce qu'on dit les sondages suivants. Je n'ai pas eu l'occasion d'entendre les libéraux citer les anciens sondages de Gallup pour l'année 1957 alors qu'ils se fient tant sur les sondages.

Des sondages avaient été organisés d'un bout à l'autre du Canada. Nous avons appris, par exemple, que dans les Maritimes, le parti conservateur ne recueillerait que 44 p. 100 du vote et les libéraux 52 p. 100. Nous les avons presque éliminés de cette région. Il prétendait que nous n'obtiendrions que 22 p. 100 au Québec et que les libéraux auraient 70 p. 100. Vous savez ce qui s'est produit là. D'après le sondage, dans l'Ouest, nous n'étions censés obtenir que 19 p. 100 du vote et les libéraux 34 p. 100.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le très honorable député, mais je lui conseille de revenir à la motion à l'étude.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je le ferai volontiers. J'ai un solide argument à exposer; il ne semble pas être relié avec la suggestion dont la Chambre est saisie, mais il l'est. Je le dis en toute déférence, monsieur l'Orateur, et vous savez que je vous ai en grande estime. J'affirme qu'à notre arrivée au pouvoir, nous mettrons fin à toutes ces sottises, à des mesures législatives comme celle que le ministre de la Justice cherche encore à nous imposer. Je continuerai donc, monsieur l'Orateur, mais je ne parlerai pas longtemps.

Je ne puis parler des dispositions concernant l'écoute électronique parce que la Chambre n'étudie qu'un seul article. Je voudrais savoir ce qui est arrivé aux écouteurs de Watergate? Je me souviens que lorsque le premier ministre est revenu de son voyage à Washington où il s'était rendu compte que sa conversation avait été enregistrée sur bande sonore, il avait répondu «Peu m'importe». Naturellement, rien n'avait été dit. Néanmoins, le bureau du président était doté du système d'écoute le plus perfectionné au monde.